

# L'accent multilatéral

## Editorial

Le changement climatique ne connaît pas de frontières et ses effets sont d'ores et déjà perceptibles dans le monde entier, comme en témoignent les tempêtes, les inondations, les sécheresses et le recul des glaciers. Particulièrement exposés aux aléas climatiques, les pays en développement ne disposent pas de ressources suffisantes pour prendre les mesures d'adaptation requises.

Le changement climatique met en danger la vie et les moyens d'existence et compromet les progrès tangibles réalisés ces dernières décennies dans la lutte contre la pauvreté. Forts de ce constat, le SECO et la DDC se mobilisent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (mitigation) et renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des populations concernées (adaptation) dans le cadre de la coopération internationale au développement, l'objectif premier étant de promouvoir un développement durable qui soit capable de réduire aussi bien la pauvreté que les risques mondiaux.

Dans son action relative au climat, la Suisse s'adjoit une multitude de partenaires issus de ses pays d'intervention, du secteur privé, de la société civile et du milieu universitaire. Elle gère un programme global consacré spécifiquement à la lutte contre le changement climatique, qui s'appuie sur une coopération étroite avec des partenaires multilatéraux choisis, en particulier les banques multilatérales de développement et le nouveau Fonds vert pour le climat. Grâce à leur présence à l'échelle mondiale, à leur vaste savoir et à leur précieuse expérience opérationnelle, ces organisations peuvent donner une impulsion déterminante à la mise en œuvre de l'agenda international sur le climat. A ce titre, elles constituent un pilier central de l'engagement suisse, qui s'attache à maximiser son impact et son efficacité.

OLIVIER BÜRKI  
DANIEL BIRCHMEIER

## Réchauffement climatique et finances

### Le climat mis à prix

**PROSPECTIVE** L'architecture financière permettant d'aider les pays en développement à faire face au réchauffement de la planète se renforce avec la prochaine entrée en lice du Fonds vert pour le climat. Il devrait notamment permettre de mieux soutenir l'adaptation au changement.

Qu'est-ce qu'un billion de dollars ? C'est un million de millions ou mille milliards certes, mais la somme est toujours difficile à concrétiser. Alors mettons que pour avoir un million de dollars, il faudrait empiler 10 cm de billets de 1000 dollars. Pour un billion, la pile ferait plus de 100 km de haut. Selon l'Agence internationale pour l'énergie, c'est la somme qu'il faudrait investir par année entre 2011 et 2050 pour assurer la transition vers une économie mondiale à basse émission de carbone, cela pour le seul secteur de l'énergie.

On en est loin. L'ensemble des flux financiers qui ont un lien avec le climat aurait atteint 331 milliards de dollars en 2013, en baisse par rapport aux 359 milliards de 2012. Ce montant inclut tous les mouvements, de tous les pays et de toutes natures, de l'aide publique comme du secteur privé. Ce dernier, par ses investissements, contribue pour quelque 58% au total. Le schéma qui résume ces flux ressemble à un plan d'aiguillages d'une gare ferroviaire de bonne taille. Le centre de recherche qui publie ces chiffres, Climate Policy Initiative, s'empresse de préciser qu'ils ne disent pas tout : cette diminution est due principalement à la baisse des coûts des énergies renouvelables, notamment des installations solaires. De plus, font remarquer tous les experts, à côté des activités ciblées uniquement sur le climat, celles qui ont un effet bénéfique collatéral sont difficiles à comptabiliser. Pour ne rien arranger, les flux se recourent parfois, rendant leur traçabilité malaisée.



La limitation du réchauffement climatique demandera efforts financiers et volonté politique. Photo USDA

Deux outils rattachés à la Convention sur le climat doivent permettre d'améliorer le pilotage : le Comité des finances (Standing Committee on Finance), chargé d'émettre des recommandations en vue d'améliorer la cohérence et la coordination des financements liés au climat ; et le MRV (Monitoring, Reporting and Verification), un ensemble de règles destinées à vérifier les émissions et les mesures prises par les Etats, ce qui permet d'orienter les financements de manière plus ciblée.

#### Les outils multilatéraux

Les instruments de financement en matière de climat sont nombreux et divers. Il n'est pratiquement plus une institution dans la constellation de l'aide publique qui n'ait un volet « climat » dans son portefeuille. Dans le secteur de l'aide multilatérale, le GEF (pour Global Environment Facility) a longtemps été l'acteur le plus important. Il rassemble 183 pays, des institutions internationales, la société civile et le secteur privé. Né au sein de la Banque mondiale en 1991, il se consacre à des « thématiques environnementales globales », dont le climat. Le GEF est devenu une organisation à part entière en 1994. Ce changement a permis, selon ses propres dires, une plus forte participation des pays en développement

dans le processus de décision et de mise en œuvre. Le GEF sert de mécanisme de financement pour cinq conventions internationales, dont trois lancées lors de la conférence de Rio en 1992. Parmi elles, la Convention des Nations Unies sur le changement climatique, dont la prochaine conférence, fin 2015 à Paris, doit adopter un nouvel accord qui devrait entrer en vigueur en 2020.

Les projets soutenus par le GEF vont des stratégies régionales de résilience urbaine à la réduction des émissions de carbone dans l'industrie aéronautique, en passant par des actions locales d'implantation d'énergie solaire ou de biomasse. Ces projets sont exécutés le plus souvent par le biais de la Banque mondiale elle-même, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

L'accélération du changement climatique a amené la Banque mondiale à se doter en 2008 d'un Fonds d'investissement spécialisé (8 milliards de dollars), connu sous son acronyme anglais de CIF (Climate Investment Funds). Actif dans 63 pays, il accompagne des projets liés à quatre domaines distincts : les technologies propres, les énergies renouvelables, la forêt, ainsi que la « résilience climatique », soit la capacité à résister aux changements. Ces aides, véhiculées par les banques régionales de développement ou des agences spécialisés, permettent dans



*L'énergie solaire fait partie des investissements nécessaires. Ici l'alimentation d'un centre administratif rénové avec le soutien de la mission des Nations Unies au Libéria et de la FAO.*

Photo ONU/Christopher Herwig

la plupart des cas de lever des cofinancements privés, parfois importants. La Banque mondiale dispose aussi de plusieurs fonds liés au marché du carbone. L'institution vient par exemple de lancer un projet pilote qui propose une aide après résultat (baisse des émissions). Elle sera basée sur un prix du carbone mis aux enchères, mais avec un cours plancher, afin de stimuler les investissements dans les projets à faible émission dans les pays en développement.

#### **Le Fonds vert pour le climat**

Par sa dimension planétaire, le changement climatique fait tomber les barrières entre pays riches et pauvres.

Tout le monde est touché, mais partout ce sont les populations les plus vulnérables qui sont les plus exposées, notamment dans les pays les moins avancés. Les pays en développement, notamment émergents (la Chine est devenue premier pays producteur de CO<sub>2</sub>), sont appelés à assumer leur part d'efforts dans la limitation du réchauffement, d'autant plus que l'urbanisation est responsable de 70 % des émissions de carbone dans le monde.

Reste que les pays industrialisés ont une responsabilité historique dans l'accumulation des gaz à effet de serre et que les économies en développement n'ont pas suffisamment de moyens pour investir chez elles dans des « stratégies vertes ». Selon l'analyse de Climate Policy Initiative, en 2013 les trois-quarts des flux financiers liés au climat ont été dépensés dans le pays d'origine de l'argent et seuls 10 % sont allés des membres de l'OCDE aux pays en développement. Pour pallier cet écart, la Conférence de Copenhague, en 2009, avait déjà mis sur pied un programme d'intervention rapide (Fast-start Finance). Il a levé plus de 35 milliards de dollars en faveur des pays en développement entre 2010 et 2012.

L'année 2015 devrait marquer le changement de paradigme voulu par la Convention de l'ONU avec l'entrée en scène, en automne, de l'ambitieux Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund), après quatre ans de négociations serrées sur sa structure. Décidé à la conférence de Copenhague en 2009, établi à celle de Durban en 2011, le fonds doit collecter et canaliser des ressources financières destinées à soutenir une croissance à faible émission de carbone et favoriser une adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement. Et cela à long terme. Il sera l'un des bénéficiaires de l'enveloppe de 100 milliards de dollars que les pays du Nord se sont engagés à mobiliser d'ici 2020, en s'appuyant sur l'aide publique et le secteur privé. Les promesses actuelles ont dépassé 10 milliards de dollars, d'autres sont attendues d'ici l'automne, date prévue des premiers déboursments (la Suisse a décidé de verser 100 millions de dollars). Le « Fonds vert » doit devenir l'épine dorsale de l'architecture financière sur le climat. Il a pour vocation de catalyser les financements et de limiter leur fragmentation.

## **LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

Mieux vaut prévenir que guérir. Adaptée au contexte du climat, cette maxime peut se comprendre comme : « Mieux vaut installer des sources d'énergies renouvelables sans passer par la case des énergies polluantes ». C'est le but d'un programme du Fonds d'investissement climat (CIF) de la Banque mondiale, sous l'acronyme anglais de SREP. En soutenant le déploiement des énergies renouvelables à grande échelle dans les pays les moins avancés, son but est de démontrer la viabilité économique, sociale et environnementale d'un développement à faible émission de carbone. Les domaines d'intervention couvrent la géothermie, la biomasse, ainsi que les productions d'énergies hydraulique, solaire et éolienne. Selon le SREP, la demande est forte, avec une quarantaine de pays ayant manifesté leur intérêt. Les pays pilotes sont aujourd'hui au nombre de 27 (y compris un programme régional). Le financement table sur un important effet de levier. Un seul exemple : les 136 millions de dollars approuvés pour 12 projets devraient pouvoir générer des cofinancements privés à hauteur d'un milliard de dollars. Le SREP dispose de 796 millions de dollars, sur les 8,1 milliards que totalise le CIF. Ses fonds sont attribués via les cinq banques régionales de développement. La Suisse participe pour un montant de 26 millions de dollars. Pour en savoir plus : <https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/67>

## Mitigation et adaptation

De nombreux aspects restent à préciser : qui sera accrédité pour canaliser les financements du Fonds vert pour le climat au niveau international ? La Banque mondiale, le PNUD et les banques régionales de développement sont en tête de liste. Et au niveau national et subnational ? A voir durant l'été. Les candidats seront évalués notamment sur leurs garanties fiduciaires et leurs standards sociaux et environnementaux. Qui décidera des allocations de fonds ? Le secrétariat du fonds et le conseil d'administration, mais les procédures doivent encore être affinées. Ces questions trouveront réponse dans les mois qui viennent, « l'essentiel étant, pour les pays donateurs, que le fonds soit lancé », explique Anton Hilber, responsable du programme global sur le changement climatique à la DDC, qui participe aux négociations (la Suisse partage avec la Russie un siège au conseil d'administration du fonds). Pour l'instant, les déboursments seront sous forme de dons et de prêts, mais d'autres outils pourraient être introduits plus tard, comme des garanties ou des assurances. « Le fonds devrait aussi soutenir les financements nationaux existants dans les pays émergents », relève Anton Hilber.

Les pays bénéficiaires auront un accès direct au fonds. En clair, ils pourront présenter des projets sans passer par un intermédiaire institutionnel, projets qui seront ensuite examinés et approuvés par les instances du fonds. Les contributions ne pourront donc pas être attribuées à un projet précis par les donateurs, mais uniquement versées au pot commun. La moitié des financements devrait aller à la mitigation du réchauffement climatique, l'autre à l'adaptation nécessaire pour faire face à ce changement (voir article p. 5), à la demande des pays en développement. Ce dernier domaine est encore largement sous-financé, même si sa part se renforce.

### Le secteur privé

Aujourd'hui déjà, le secteur privé fournit la majorité des flux financiers liés au climat et son apport ne peut que se renforcer, de l'avis de tous les experts. L'aide publique demeurera déterminante, mais de plus en plus comme levier pour favoriser l'implication du secteur privé, comme c'est déjà le cas. Par exemple, dans le programme de la Banque mondiale consacré aux

énergies renouvelables dans les pays les plus pauvres (SREP en anglais, auquel la Suisse participe, voir encadré page 2), rattaché au Fonds d'investissement sur le climat (CIF), « nous estimons qu'un dollar d'argent public draine en moyenne six à sept dollars de fonds privés », note Stephan Kellenberger, en charge des questions climatiques à la coopération économique du Seco.

C'est la raison pour laquelle les pays donateurs ont insisté pour qu'un mécanisme soit réservé au secteur privé dans le cadre du Fonds vert sur le climat. Ce « Private Sector Facility » a une double vocation : d'une part, accompagner les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, où le secteur privé représente 60% du PIB et 70% des emplois ; d'autre part encourager les acteurs privés internationaux à s'engager massivement dans des projets à faible émission de carbone dans ces mêmes pays. L'aide multilatérale peut y contribuer en soutenant le renforcement des institutions par exemple.

### Changer d'échelle

Deux instruments spécifiques gérés par le GEF viennent renforcer son action. Le « Fonds spécial sur le changement

climatique » (SCCF, en anglais), vise notamment les transferts de technologie. Le second (LCDF en anglais) a pour but de répondre aux besoins les plus urgents des pays les moins avancés. Dans les deux cas, la demande est largement supérieure à l'offre, signale le GEF.

Le Fonds vert pour le climat et le GEF seront désormais les principaux outils de financement liés à la Convention sur le climat. Le GEF a le recul de ses presque 15 ans d'existence, mais des moyens plus limités (4,4 milliards de dollars) que le Fonds vert pour le climat. Interrogé lors de la conférence de Lima en décembre 2014 par la chaîne spécialisée RTCC (Responding to Climate Change), William Ehlers, directeur des affaires extérieures du GEF, pariait sur la complémentarité : « Le GEF a l'avantage de pouvoir prendre plus de risques, d'essayer de nouvelles idées et de le faire de manière transversale puisqu'il est plus impliqué dans les mécanismes financiers de plusieurs conventions. Le GCF [Fonds vert] peut identifier ce qui a bien fonctionné, le reprendre et il a les capacités financières pour l'appliquer à grande échelle ». ■

## Penser globalement, former localement

« La transition vers un développement vert et résilient au climat demande un niveau de conscience, de connaissances et de compétences sans précédent ». Sur la base de ce credo, plus de 30 organisations multilatérales ont créé un partenariat sous le nom de UN CC:Learn, dont le financement est assuré par la Suisse. Il se donne pour mission de soutenir le partage de savoirs, de promouvoir le développement de matériel éducatif commun et de coordonner les initiatives éducatives, le tout au niveau global et national.

Les premiers bénéficiaires sont les gouvernements qui mettent en place des stratégies d'apprentissage liées au changement climatique, ainsi que la société civile et le secteur privé qui y sont associés. Les domaines abordés

vont en effet de l'agriculture à la santé, aux transports ou à la foresterie, sans oublier la formation à la négociation.

Le deuxième public cible est constitué par des institutions d'éducation nationales et régionales qui désirent renforcer leurs capacités en la matière. D'autres partenaires du développement peuvent y avoir recours afin d'aligner leurs supports d'information sur les priorités nationales.

UN CC:Learn a aussi développé une plateforme de partage de connaissance en ligne. Ce portail internet donne non seulement accès à une multitude d'informations, mais il propose des modules de formation en ligne.

Pour en savoir plus : <http://unccllearn.org>

## « Ce sera la quatrième révolution industrielle »

**INTERVIEW** Professeur de physique du climat et de l'environnement à l'Université de Berne, Thomas Stocker copréside depuis 2008 le groupe de travail Science du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies (GIEC). Il est d'ailleurs le candidat suisse à la présidence du GIEC. Le Zurichois souligne non seulement l'urgence d'agir, mais aussi les chances économiques que représente le virage climatique.

**M. Stocker, est-il trop tard pour atteindre l'objectif de limiter à 2 °C le réchauffement climatique d'ici 2100 ?**

Il n'est pas trop tard, mais cet objectif devient extrêmement ambitieux. Nous avons déjà utilisé deux tiers du budget carbone à disposition. Si nous continuons comme aujourd'hui, le tiers restant sera épuisé d'ici 25 ans. Aujourd'hui, nous émettons 10 gigatonnes de carbone sous forme de CO<sub>2</sub> au niveau mondial. Il faudra descendre à zéro en l'espace de quelques décennies.

**Comment ?**

Les économistes s'entendent pour dire qu'une réduction d'émissions de 5% par année est le grand maximum que l'économie puisse supporter. A ce rythme-là, ce serait encore possible d'atteindre l'objectif 2 °C. Mais si nous continuons comme aujourd'hui, nous perdons tous les dix ans un demi-degré par rapport à cet objectif.

**Cette question concerne tous les pays du monde et modifie les traditionnelles**



**« Ce seront toujours les plus vulnérables de chaque société qui seront les plus touchés », rappelle Thomas Stocker.** Photo Unibe

**relations nord-sud dans le travail multilatéral. Que va-t-il se passer ?**

C'est vrai que la répartition classique nord-sud ne marche plus. On essaie de créer de nouvelles catégories – les pays à bas revenus par exemple – mais il y a de fortes résistances. Il faudrait considérer le problème de façon plus dynamique. La Banque mondiale ou les scientifiques le font déjà. Mais dans les accords ou les documents intergouvernementaux, on n'y parvient pas encore.

Cette question de l'équité est la plus difficile. Qui peut dire à qui ce qu'il doit faire ? Nous (les pays industrialisés) avons produit 50% des émissions de CO<sub>2</sub> depuis le début de l'industrialisation. Mais nos pays ont aussi inventé une partie de la technologie pour réduire les émissions. La Chine est

le plus gros émetteur actuellement, mais elle a utilisé seulement 11% du budget carbone. Pour les pays émergents, utiliser l'énergie fossile n'est pas le seul moyen de se développer, mais il est le moins cher.

**Alors que faire ?**

Il faudrait au moins ne pas refaire les mêmes erreurs. Il faut aussi rendre plus accessibles les technologies les plus modernes pour réduire les émissions et décentraliser l'accès à ces technologies. Mais aussi – bien sûr – revoir notre mode de consommation : tout doit être recyclé !

**Que peut-on espérer de plus ambitieux à la conférence de Paris en décembre prochain ?**

Un accord contraignant et une feuille de route pour les pays industrialisés, une autre pour les pays en développement. Le deuxième meilleur résultat serait une coalition of the willing », c'est-à-dire que les Etats volontaires prennent, eux, des engagements fermes.

Changer nos modes de production représente aussi une chance pour les marchés. Il faut des investissements au début pour mettre en place les technologies, mais après, il y a vraiment une possibilité de faire des affaires. Je crois que ce sera la 4<sup>e</sup> révolution industrielle !

**Et d'après vous, vers quoi se dirige-t-on, réalistement ?**

Depuis la conférence de Lima (décembre 2014, ndlr.), les Etats ont commencé à déclarer leurs intentions de réduction d'émissions (« Intended Nationally Determined Contributions, INDCs », non contraignantes). La Convention sur le climat collecte ces engagements et cet été, on pourra calculer si cela suffira.

**La Suisse a annoncé ses intentions le 27 février. L'effort est-il suffisant ?**

A long terme (2<sup>e</sup> moitié du XXI<sup>e</sup> siècle), les émissions de CO<sub>2</sub> doivent descendre à zéro. En diminuant de 50%, comme l'annonce la Suisse, seule la moitié du travail sera faite. Il s'agit avant tout de mettre sur pied dans notre pays l'infrastructure pour une économie sans CO<sub>2</sub>. Cette tâche mobilisera des moyens énormes, mais créera aussi des emplois. Les réductions d'émissions réalisées à l'étranger [annoncées par la Suisse] peuvent être une solution provisoire, mais chaque franc investi

### IMPRESSUM



**Editeur :**  
Direction du développement et de la coopération DDC  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



**Collaboration rédactionnelle :**  
Michel Bühler, Antoinette Prince

**Maquette et mise en page :**  
Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne  
marc@mdvr.ch

**Olivier Bürki**  
Chef de la Division des Institutions globales, DDC  
olivier.burki@eda.admin.ch

**Michelle Gysin**  
Adjointe au chef de section Coopération multilatérale, SECO  
michelle.gysin@seco.admin.ch

**Daniel Birchmeier**  
Chef de section, Coopération multilatérale, SECO  
daniel.birchmeier@seco.admin.ch

ainsi ne le sera pas dans ce grand projet. La Suisse a encore un énorme potentiel dans les domaines du transport et du bâtiment, rien qu'avec les technologies existantes. De plus, elle pourrait prendre le leadership international dans la recherche et le développement, pour inventer et commercialiser les produits de demain.

#### **Comment évaluez-vous la volonté politique ?**

C'est vrai qu'il manque une volonté d'avancer plus vite, l'enthousiasme n'est pas là. Chaque chef d'Etat essaie de tirer le maximum du présent. Cette attitude n'est pas compatible avec le problème du changement climatique. Pourtant, nous avons réussi à faire quelque chose pour l'ozone, par exemple. On a trouvé un produit de remplacement, accepté le protocole de Montréal (1987) et interdit les gaz nocifs. Aujourd'hui, la couche d'ozone récupère.

#### **Une des questions centrales est le financement du Fonds vert pour le climat (GCF) : est-il l'instrument adéquat ?**

Ce fonds est très important ! Il recevra une part des 100 milliards de dollars par année qui devraient être mobilisés dès 2020, et c'est là que ça coince. Au-delà du financement, il faudra se donner des règles pour l'utilisation de ce fonds. En effet, il est difficile de prouver qu'une catastrophe – le typhon Hyan aux Philippines par exemple, en 2013 – est due au changement climatique.

#### **On parle davantage d'adaptation (« faire avec ») aujourd'hui. Est-ce que les efforts de mitigation (« empêcher que cela arrive ») ne suffisent plus ?**

Les changements climatiques sont déjà là ! Il faut s'adapter constamment. La question centrale est plutôt : jusqu'à quel point peut-on le faire ? L'adaptation a des limites : si le niveau de la mer monte, des terres disparaissent, les habitants doivent les quitter. S'il y a une perte drastique des précipitations, on ne peut plus cultiver

La mitigation reste essentielle, il ne faut surtout pas l'oublier ! Nous n'avons pas d'autre choix que de mettre l'accent sur les deux. Il est illusoire de se dire que l'on peut simplement relever l'objectif à 3 °C. Il faudra quand même faire des efforts ! On peut diminuer la vulnérabilité face aux risques. Mais nous ne sommes pas égaux : ce seront toujours les plus vulnérables de chaque société qui seront les plus touchés. ■

## Développement durable

# Atténuer et s'adapter, deux faces de la même pièce



**Les populations des zones côtières sont parmi les plus exposées aux effets du changement climatique, comme ici au Mozambique.** Photo Banque mondiale/Andrea Borgarelli.

**ANALYSE** La stratégie de lutte contre le réchauffement climatique passe par la mitigation pour limiter son aggravation et l'adaptation pour faire face aux effets déjà sensibles. En d'autres termes, par un développement bien pensé.

En matière de changement climatique, le mot « adaptation » fut longtemps tabou. Si l'on décide de s'adapter, n'est-ce pas le signe qu'on baisse les bras ? En 1992, le futur vice-président américain Al Gore écrivait que cette option était « une sorte de paresse, une foi arrogante dans notre capacité à réagir en temps utile pour sauver notre peau ». En 2013, six ans après avoir obtenu le Prix Nobel de la Paix pour sa lutte contre le réchauffement climatique, il avouait dans un entretien au site samefacts qu'il avait eu tort. Pas de s'opposer aux négateurs qui proposaient l'adaptation comme alternative à la mitigation, mais de ne pas avoir « saisi immédiatement l'impératif moral de poursuivre les deux politiques simultanément, malgré les difficultés que cela pose ».

La mitigation – ou atténuation – du réchauffement passe par la diminution des sources d'émissions de gaz à effet de serre ainsi que par la conservation ou la création de « puits de carbone » (le plus souvent des forêts) qui absorbent le CO<sub>2</sub>. Les principales mesures concernent les domaines de l'énergie et de l'agriculture. De plus, des marchés du carbone – parfois critiqués comme un moyen d'acheter des droits de polluer – se mettent en place. Selon la Banque mondiale, près de 40 pays et 20 entités locales (villes, provinces, etc.), représentant 22 % des émissions globales, utilisent ou vont avoir recours à des marchés du carbone locaux ou globaux. Avec cet outil, la Chine estime pouvoir diminuer de 40 à 45 % ses émissions en 2020 par rapport à 2005 et le Mexique de 30 % à la même échéance grâce à un plan national. C'est toutefois le prix attribué au carbone, encore incertain, qui fera la différence. La Banque mondiale a créé en 2014 une coalition de leaders pour la détermination du prix du carbone (Carbon Pricing Leadership Coalition) dans le but de lever ces incertitudes.

L'adaptation, elle, s'attache à limiter l'impact du changement, réduire la vulnérabilité des populations et renforcer leur capacité à faire face à des situations adverses, ce qu'on appelle la résilience. Il s'agit de réduire l'exposition aux risques, afin de minimiser l'impact des catastrophes dites « naturelles », mais souvent aggravées par une activité humaine. Les mesures envisagées vont des délocalisations (de populations ou de zones agricoles) au renforcement d'infrastructures en passant par la protection contre les inondations ou l'installation de systèmes d'alerte météo locales. Dans le meilleur des cas, mitigation et adaptation devraient fonctionner en synergie. En réalité, elles doivent parfois faire l'objet d'arbitrages en faveur ou au détriment de l'une ou de l'autre. Pour l'instant, une évaluation du premier exercice (2010-2012) du Programme d'intervention rapide (Fast-start Finance) destiné aux pays en développement, montre que les mesures de mitigation ont bénéficié de 70% des financements alors que son but était de stimuler l'adaptation. Un des freins semble être la difficulté à passer de projets pilotes à des applications à large échelle.

### S'adapter à l'adaptation

Mais qu'entend-on par adaptation ? En 2007, un article d'opinion paru dans la revue *Nature* reprochait à la Convention sur le climat de prendre ce terme « dans son sens le plus étroit – des actions prises en réponse au changement climatique provoqué par l'homme – au lieu de considérer une palette d'actions plus larges qui rendent les sociétés plus robustes face aux changements y compris, mais pas limités à ceux causés par le climat ». Autrement



**Différentes mesures permettent aux paysans de s'adapter aux risques climatiques. La juxtaposition de cultures et de forêts, ici au Népal, en est une.**

Photo: FAO/Gianpiero Diana

dit, la vulnérabilité au changement climatique s'ajoute à des conditions socio-économiques ou à un modèle de développement déjà défavorables, qui devraient être pris en compte. Daniel Maselli, responsable pour les questions climatiques et environnementales à la Direction du développement et de la coopération (DDC), estime que la réflexion a mûri. « Il y a eu des changements depuis, notamment par les liens faits actuellement entre développement et gestion des risques. On tient beaucoup plus compte de la connexion entre les risques induits par le climat et par l'intervention humaine ».

Encore faut-il trouver les mots pour le dire. Un blog publié en 2012 sur le site du « Partenariat mondial de recherche agricole pour un monde sans faim » (CGIAR selon l'acronyme anglais, la Suisse en est membre fondatrice), notait que le langage utilisé dans l'information sur le climat était l'un des obstacles qui pouvaient freiner la diffusion d'une agriculture ménageant le climat (climate-smart agriculture).

« Vous voulez encourager les fermiers à s'adapter ? Alors communiquez correctement », titrait l'un des articles.

Comme en écho, une recherche menée au Graduate Institute de Genève sous la direction de Marc Hufty, professeur titulaire en études du développement, pointe le même problème (les résultats seront publiés sous forme d'articles en 2015). Intitulée « S'adapter à l'adaptation », l'étude a analysé la chaîne de transmission de ce concept du niveau international au national, puis régional et jusqu'au plan de la gouvernance locale, celui de la mise en œuvre, notamment au Pakistan et au Pérou. Conclusion : « Les paysans sont peu écoutés et on projette sur eux notre façon de voir les choses. Des gens de l'extérieur viennent leur expliquer des notions qui ont été conceptualisées en anglais, traduites par exemple en espagnol, puis en quechua, et qui n'ont pas de connexion avec leur culture. Les paysans ont l'habitude de s'adapter, mais ils ont une vue holistique de leur vie, ils ne découpent pas les problèmes ou les solutions comme nous le faisons. Il faut en tenir compte », explique Marc Hufty.

« Il est vrai que les termes utilisés dans les agences onusiennes ou multilatérales sont difficiles à transférer sur le terrain, admet Daniel Maselli. L'approche ne doit pas être seulement technique ou économique ». Il mentionne comme (bon) exemple un projet de la Suisse au Pérou justement, sur l'adaptation climatique. Un petit projet d'accompagnement des paysans, mais qui va en profondeur. « Ce type d'intervention demande plus de temps, plus d'engagement, mais pas nécessairement plus de moyens. Tout le monde parle d'argent, mais ce n'est peut-être pas le plus important », conclut-il. ■

## ADAPTATION ET RÉDUCTION DES RISQUES

« Mécanisme mondial pour la réduction des risques et le relèvement ». Derrière ce nom à rallonge se cache un fonds (plus connu sous son acronyme anglais de GFDRR) qui a l'intérêt de faire le lien entre adaptation et gestion des risques. Il soutient les pays dans leur stratégie de mise en œuvre du plan d'action dit « Hyogo » sur la réduction des risques. Il s'agit du premier plan à détailler le travail nécessaire, tous secteurs et acteurs confondus, à la réduction des risques. Rattaché à la Banque mondiale et au PNUD, le GFDRR, créé en 2006, a pour but officiel « d'intégrer la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de développement ». Ses domaines d'intervention sont larges (gestion des zones côtières, des ressources naturelles, des déchets, des terres, du tourisme, etc.).

La Suisse finance à hauteur de 16 millions de francs les activités du GFDRR. Sa participation est répartie entre l'Aide humanitaire, la Coopération globale et le Programme global changement climatique.